

SENATE



SÉNAT

CANADA

# JOURNALS OF THE SENATE

(Unrevised)

1st Session, 45th Parliament  
4 Charles III

N° 85

Wednesday, June 17, 2026

2 p.m.

The Honourable RAYMONDE GAGNÉ, Speaker

# JOURNAUX DU SÉNAT

(Non révisé)

1<sup>re</sup> session, 45<sup>e</sup> législature  
4 Charles III

Le mercredi 17 juin 2026

14 heures

L'honorable RAYMONDE GAGNÉ, Présidente

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adler	Coyle
Al Zaibak	Cuzner
Arnold	Dalphond
Arnot	Dasko
Ataullahjan	Deacon ( <i>Nova Scotia— Nouvelle-Écosse</i> )
Aucoin	Deacon ( <i>Ontario</i> )
Audette	Dean
Batters	Dhillon
Bernard	Dhillon
Black	Downe
Boehm	Duncan
Boudreau	Forest
Brazeau	Francis
Burey	Fridhandler
Busson	Gagné
Cardozo	Galvez
Carignan	Gerba
Clement	Gignac
Cormier	Greenwood

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adler	Coyle
Al Zaibak	Cuzner
Arnold	Dalphond
Arnot	Dasko
Ataullahjan	Deacon ( <i>Nova Scotia— Nouvelle-Écosse</i> )
Aucoin	Deacon ( <i>Ontario</i> )
Audette	Dean
Batters	Dhillon
Bernard	Dhillon
Black	Downe
Boehm	Duncan
Boudreau	Forest
Brazeau	Francis
Burey	Fridhandler
Busson	Gagné
Cardozo	Galvez
Carignan	Gerba
Clement	Gignac
Cormier	Greenwood

The first list records senators present in the Senate Chamber during the course of the sitting.

An asterisk in the second list indicates a senator who, while not present during the sitting, was in attendance to business, as defined in subsections 8(2) and (3) of the [Senators Attendance Policy](#).

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Harder	Miville-Dechêne	Saint-Germain
Hay	Moncion	Senior
Hébert	Moodie	Simons
Henkel	Moreau	Sorensen
Housakos	Muggli	Surette
Ince	Osler	Tannas
Karetak-Lindell	Oudar	Varone
Kingston	Pate	Verner
Klyne	Patterson	Wallin
LaBoucane-Benson	Petitclerc	Wells ( <i>Alberta</i> )
Lewis	Petten	Wells ( <i>Newfoundland and Labrador—Terre- Neuve-et-Labrador</i> )
Loffreda	Poirier	White
MacAdam	Prosper	Wilson
MacDonald	Pupatello	Woo
Manning	Quinn	Youance
Martin	Ravalia	Yussuff
McBean	Ringuette	
McNair	Robinson	
McPhedran	Ross	

Les membres participant aux travaux sont :

Les honorables sénateurs

Harder	Miville-Dechêne	Saint-Germain
Hay	Moncion	Senior
Hébert	Moodie	Simons
Henkel	Moreau	Sorensen
Housakos	Muggli	Surette
Ince	Osler	Tannas
Karetak-Lindell	Oudar	Varone
Kingston	Pate	Verner
Klyne	Patterson	Wallin
LaBoucane-Benson	Petitclerc	Wells ( <i>Alberta</i> )
Lewis	Petten	Wells ( <i>Newfoundland and Labrador—Terre- Neuve-et-Labrador</i> )
Loffreda	Poirier	White
MacAdam	Prosper	Wilson
MacDonald	Pupatello	Woo
Manning	Quinn	Youance
Martin	Ravalia	Yussuff
McBean	Ringuette	
McNair	Robinson	
McPhedran	Ross	

La première liste donne les noms des sénateurs présents à la séance dans la salle du Sénat.

Dans la deuxième liste, l'astérisque apposé à côté du nom d'un sénateur signifie que ce sénateur, même s'il n'était pas présent à la séance, participait aux travaux, au sens des paragraphes 8(2) et (3) de la [Politique relative à la présence des sénateurs](#).

**PRAYERS****WRITTEN DECLARATION OF ROYAL ASSENT**

At 2:01 p.m., the Honourable the Speaker informed the Senate that the following communication had been received:

RIDEAU HALL

June 17, 2026

Madam Speaker,

I have the honour to inform you that the Right Honourable Louise Arbour, Governor General of Canada, signified royal assent by written declaration to the bills listed in the Schedule to this letter on the 17<sup>th</sup> day of June, 2026, at 10:39 a.m.

Yours sincerely,

*Secrétaire du gouverneur général,*

Ken MacKillop

*Secretary to the Governor General*

The Honourable  
The Speaker of the Senate  
Ottawa

Schedule

**Bills Assented To**

Wednesday, June 17, 2026

An Act to amend the Criminal Code (*Bill C-225, Chapter 12, 2026*)

An Act for granting to His Majesty certain sums of money for the federal public administration for the fiscal year ending March 31, 2027 (*Bill C-32, Chapter 13, 2026*)

An Act for granting to His Majesty certain sums of money for the federal public administration for the fiscal year ending March 31, 2027 (*Bill C-33, Chapter 14, 2026*)

**SENATORS' STATEMENTS****Tributes**

Tribute was paid to the Honourable Senator Busson, who will retire from the Senate on August 23, 2026.

**Senators' Statements**

Some Honourable Senators made statements.

**PRIÈRE****DÉCLARATION ÉCRITE DE SANCTION ROYALE**

À 14 h 1, l'honorable Présidente informe le Sénat qu'elle a reçu la communication suivante :

RIDEAU HALL

Le 17 juin 2026

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous aviser que la très honorable Louise Arbour, gouverneure générale du Canada, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite aux projets de loi mentionnés à l'annexe de la présente lettre le 17 juin 2026 à 10 h 39.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

L'honorable  
La Présidente du Sénat  
Ottawa

Annexe

**Projets de loi ayant reçu la sanction royale**

Le mercredi 17 juin 2026

Loi modifiant le Code criminel (*projet de loi C-225, chapitre 12, 2026*)

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2027 (*projet de loi C-32, chapitre 13, 2026*)

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2027 (*projet de loi C-33, chapitre 14, 2026*)

**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS****Hommages**

Hommage est rendu à l'honorable sénatrice Busson, qui prendra sa retraite du Sénat le 23 août 2026.

**Déclarations de sénateurs**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

## ROUTINE PROCEEDINGS

### Tabling of Documents

The Honourable Senator LaBoucane-Benson tabled the following:

Charter Statement prepared by the Minister of Justice in relation to Bill C-26, An Act to authorize certain payments to be made out of the Consolidated Revenue Fund for the purpose of improving housing supply, pursuant to the *Department of Justice Act*, R.S.C. 1985, c. J-2, sbs. 4.2(1).—Sessional Paper No. 1/45-1187.

Charter Statement prepared by the Minister of Justice in relation to Bill C-30, An Act to implement certain provisions of the spring economic update tabled in Parliament on April 28, 2026, pursuant to the *Department of Justice Act*, R.S.C. 1985, c. J-2, sbs. 4.2(1).—Sessional Paper No. 1/45-1188.

### Presenting or Tabling Reports from Committees

The Honourable Senator Wells (*Newfoundland and Labrador*), Chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, informed the Senate that, pursuant to the order adopted by the Senate on September 24, 2025, the committee deposited with the Clerk of the Senate on June 17, 2026, its fifth report entitled *Local News Matters: Rethinking CBC/Radio-Canada's Role in a Changing Media Landscape*.—Sessional Paper No. 1/45-1184S.

The Honourable Senator Wells (*Newfoundland and Labrador*) moved, seconded by the Honourable Senator MacDonald, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

○ ○ ○

The Honourable Senator Martin, Joint Chair of the Special Joint Committee on Medical Assistance in Dying, tabled the first report of the committee, entitled *Medical assistance in Dying and Mental Disorder as the Sole Underlying Medical Condition: A Complex and Challenging Conversation among Canadians*.—Sessional Paper No. 1/45-1189S.

○ ○ ○

The Honourable Senator Arnot presented the following:

Wednesday, June 17, 2026

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has the honour to present its

#### ELEVENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-16, An Act to amend certain Acts in relation to criminal and correctional matters (child protection, gender-based violence, delays and other

## AFFAIRES COURANTES

### Dépôt de documents

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson dépose sur le bureau ce qui suit :

Énoncé concernant la Charte préparé par le ministre de la Justice ayant trait au projet de loi C-26, Loi autorisant certains paiements sur le Trésor pour améliorer l'offre de logements, conformément à la *Loi sur le ministère de la Justice*, L.R.C. 1985, ch. J-2, par. 4.2(1).—Document parlementaire n° 1/45-1187.

Énoncé concernant la Charte préparé par le ministre de la Justice ayant trait au projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique du printemps déposée au Parlement le 28 avril 2026, conformément à la *Loi sur le ministère de la Justice*, L.R.C. 1985, ch. J-2, par. 4.2(1).—Document parlementaire n° 1/45-1188.

### Présentation ou dépôt de rapports de comités

L'honorable sénateur Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*), président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, informe le Sénat que, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 24 septembre 2025, le comité a déposé auprès de la greffière du Sénat le 17 juin 2026 son cinquième rapport intitulé *L'actualité locale ça compte : repenser le rôle de CBC/Radio-Canada dans un paysage médiatique en mutation*.—Document parlementaire n° 1/45-1184S.

L'honorable sénateur Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*) propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

○ ○ ○

L'honorable sénatrice Martin, coprésidente du Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir, dépose le premier rapport du comité, intitulé *L'aide médicale à mourir et le trouble mental comme seul problème médical invoqué : une discussion complexe et difficile entre Canadiens*.—Document parlementaire n° 1/45-1189S.

○ ○ ○

L'honorable sénateur Arnot présente ce qui suit :

Le mercredi 17 juin 2026

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

#### ONZIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-16, Loi modifiant certaines lois en matière pénale et correctionnelle (protection de l'enfance, violence fondée sur le sexe, délais et

measures), has, in obedience to the order of reference of Monday, June 15, 2026, examined the said bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

autres mesures), a, conformément à l'ordre de renvoi du lundi 15 juin 2026, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

*Le président,*

DAVID M. ARNOT

*Chair*

### **Observations to the Eleventh Report of the Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs (Bill C-16)**

On June 15, 2026, the Senate adopted a government motion to refer Bill C-16 to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs (the committee) after its adoption at second reading in the Senate. The motion required the committee to report the bill back to the Senate no later than June 17, 2026, at 4 p.m., failing which, the bill would be deemed to be reported without amendment. This motion followed another government motion authorizing the committee to examine the subject matter of Bill C-16, which was adopted on June 9, 2026.

Over the course of less than a week, as part of its pre-study and subsequent study of the referred bill, the committee held eight meetings (totalling over 15 hours) during which it heard from 58 witnesses, including the Minister of Justice and Attorney General of Canada on two separate occasions, Department of Justice officials, victims' organizations, law enforcement officials, legal and other advocacy organizations, academic experts, and victims and survivors of intimate partner violence and coercive control. The committee extends its sincere gratitude to all witnesses who appeared on such short notice, and especially to the survivors who shared emotional and intense personal experiences of trauma, grief and resilience. The impact of these firsthand accounts cannot be overstated. In addition to the testimony heard, the committee has received over 25 briefs from interested parties with diverse perspectives, many of which have proposed amendments to the bill.

The committee as a whole offers the following observations for the government's consideration:

#### **Procedural Concerns**

Bill C-16 is a long and complex criminal justice bill that introduces consequential reforms to several distinct areas of criminal law, including provisions related to murder — including hate-motivated murder — intimate partner violence, sexual assault, the sharing of intimate images without consent, mandatory minimum sentences, and court delays. The bill addresses matters of clear importance that call for timely action; at the same time, its significance demands that it be examined with due care. To that end, the time frame of less than one week imposed by the government for the study of the bill posed serious challenges. Despite the committee's swift mobilization, many witnesses invited to speak on key areas of concern were unable to

### **Observations au onzième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (projet de loi C-16)**

Le 15 juin 2026, le Sénat a adopté une motion du gouvernement portant renvoi du projet de loi C-16 au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (le comité) après son adoption en deuxième lecture au Sénat. La motion donnait instruction au comité de faire son rapport au Sénat au plus tard le 17 juin 2026 à 16 heures, sans quoi le projet de loi serait réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement. Cette motion faisait suite à une autre motion gouvernementale, adoptée le 9 juin 2026, autorisant le comité à étudier la teneur du projet de loi C-16.

En moins d'une semaine, dans le cadre de son examen préliminaire puis de l'examen du projet de loi qui lui avait été renvoyé, le comité a tenu huit réunions (totalisant plus de 15 heures) durant lesquelles il a entendu 58 témoins, dont le ministre de la Justice et procureur général du Canada à deux reprises, ainsi que des responsables du ministère de la Justice, des organismes représentant les victimes, des représentants des forces de l'ordre, des associations de juristes, des organismes de défense, des universitaires et des victimes et personnes survivantes de la violence entre partenaires intimes et du contrôle coercitif. Le comité exprime sa sincère reconnaissance à tous les intervenants qui ont comparu à un si court préavis, et tout particulièrement aux survivantes qui ont partagé des témoignages émouvants et poignants sur leurs expériences personnelles de traumatisme, de deuil et de résilience. On ne saurait trop insister sur l'impact qu'ont eu ces témoignages personnels. Par ailleurs, le comité a reçu plus que 25 mémoires rendant compte de différentes perspectives, souvent accompagnés de propositions d'amendements.

Le comité dans son ensemble soumet les observations suivantes à l'attention du gouvernement:

#### **Préoccupations relatives à la procédure**

Le projet de loi C-16 est un texte long et complexe qui prévoit des réformes importantes de plusieurs facettes distinctes du droit criminel, y compris en ce qui touche au meurtre, incluant le meurtre motivé par la haine, à la violence entre partenaires intimes, à l'agression sexuelle, à la distribution non consensuelle d'images intimes, aux peines minimales obligatoires et aux délais judiciaires. Le projet de loi vise des questions dont la gravité est indéniable et qui exigent une action rapide; l'importance du texte législatif implique qu'il soit examiné avec l'attention requise. Dans ce contexte, l'échéance de moins d'une semaine imposée par le gouvernement soulève des difficultés majeures. Malgré les efforts rapides de mobilisation du comité, de nombreux témoins

appear on short notice, and at least six briefs could not be translated on time for the committee's review.

Nevertheless, given the bill's potential impact on the lives and safety of many vulnerable Canadians, including victims and survivors of gender-based violence, sexual violence and intimate partner violence, the committee made the necessary accommodations to perform its legislative function to the fullest extent possible in the time permitted.

### **Victim Notification of Bail and Release Decisions**

The committee heard testimony that the absence of a mandatory requirement to notify victims of bail decisions, release conditions, and related developments is a gap in the legislation. Witnesses, including the Office of the Federal Ombudsperson for Victims of Crime, the Canadian Police Association, and victims' representatives, emphasized that timely awareness of such decisions is important for victim safety.

Accordingly, the committee recommends that the federal government, in collaboration with federal, provincial, territorial, and municipal partners, consider mechanisms to promote more consistent, proactive, and accessible notification practices for victims. This could include approaches such as automatic enrolment in notification systems, with the option to opt out, to shift responsibility for notification from victims to government while respecting victims' autonomy and trauma. The committee is of the view that victims must be informed of developments that may affect their safety and encourages the federal government to support implementation through appropriate resources and coordination with other levels of government.

### **Coercive Control**

The committee has clearly heard that coercive control is a form of entrapment that may leave a person feeling controlled, manipulated, intimidated, isolated, vulnerable, and dangerously dependent. This kind of coercive relationship can happen to any member in a family unit, whether it be intimate partner relationships, or relationships between parents and their adult children or grandchildren. This committee recommends that Parliament consider studying the inclusion of seniors and people with physical and/or mental disabilities as vulnerable populations that can be affected by coercive control relationships. It is also important to note that coercive control is about the deliberate abuse of power and can impact anyone in a vulnerable care relationship that is independent of biological or familial relationships.

The committee observes that coercive control law reform will fail if victims and survivors cannot safely leave, find housing, access transportation, protect children, or receive timely support.

invités à s'exprimer sur des sujets clés n'ont pas pu comparaître étant donné le court préavis, et au moins six mémoires n'ont pas pu être traduits à temps pour être pris en compte.

Malgré ces circonstances, vu l'impact potentiel du projet de loi sur la vie et la sûreté de nombreuses personnes vulnérables au Canada, dont celles qui sont ou ont été victimes de violence fondée sur le genre, de violence sexuelle ou de violence entre partenaires intimes, le comité a pris les dispositions nécessaires pour s'acquitter de sa charge législative dans toute la mesure permise par le délai imparti.

### **Notification aux victimes des décisions de libération sous caution et de mise en liberté**

Le comité a entendu des témoignages selon lesquels l'absence d'une exigence obligatoire d'informer les victimes des décisions de libération sous caution, des conditions de libération et des développements connexes constitue une lacune dans la législation. Les témoins, y compris le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, l'Association canadienne des policiers et les représentants des victimes, ont souligné que le fait d'être informé en temps opportun de ces décisions était essentiel pour la sécurité des victimes.

Par conséquent, le comité recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, envisage des mécanismes pour promouvoir des pratiques de notification plus cohérentes, proactives et accessibles pour les victimes. Cela pourrait inclure des approches telles que l'inscription automatique dans les systèmes de notification, avec la possibilité de se désabonner, afin de transférer la responsabilité de la notification des victimes au gouvernement tout en respectant l'autonomie et le traumatisme des victimes. Le comité est d'avis que les victimes doivent être informées des développements qui pourraient avoir une incidence sur leur sécurité et encourage le gouvernement fédéral à appuyer la mise en œuvre au moyen de ressources appropriées et de coordination avec les autres ordres de gouvernement.

### **Contrôle coercitif**

Le comité a clairement constaté que le contrôle coercitif est une forme d'emprise qui peut amener une personne à se sentir contrôlée, manipulée, intimidée, isolée, vulnérable et dangereusement dépendante. Ce type de relation coercitive peut toucher n'importe quel membre d'une unité familiale, qu'il s'agisse de relations entre partenaires intimes, ou de relations entre des parents et leurs enfants ou petits-enfants adultes. Le comité recommande que le Parlement envisage d'étudier la possibilité d'inclure les aînés et les personnes ayant un handicap physique et/ou mental parmi les populations vulnérables susceptibles d'être touchées par des relations de contrôle coercitif. Il est également important de noter que le contrôle coercitif est un abus délibéré de pouvoir et peut toucher toute personne vulnérable se trouvant dans une relation de dépendance, indépendamment de tout lien biologique ou familial.

Le comité observe que la réforme du droit visant le contrôle coercitif ne produira pas les résultats escomptés si les victimes et les personnes survivantes ne sont pas en mesure de fuir en toute sécurité, de trouver un logement, d'avoir accès au transport, de protéger leurs enfants ou d'obtenir un soutien en temps opportun.

### **Social Supports for Victims and Survivors**

The committee wishes to underline the observation that an increase in resources for social support services, especially in remote communities, is necessary to reduce instances of intimate partner violence, coercion and control. A significant increase in, and improved access to, community resources, including services in non-official languages, is necessary in order for victims and survivors to gain trust in law enforcement and withstand the challenges and uncertainties of criminal proceedings. This is particularly important for women, Indigenous, Black, and other racialized peoples.

The committee heard testimony from both academics and front-line workers that more robust funding is required for the agencies and service providers that keep women safe. There is an acute clarion need for better resourcing for victims and survivors. Funding safe and affordable housing, childcare, women's services and daily needs will make it easier for women to leave abusive relationships. Organizations like community-based victims' services and transitional houses save women's lives.

### **Justice System Resourcing**

The committee underlines a consistent theme that it heard from a wide variety of witnesses during its study on this bill: that increased resources are needed to address the growing trend of delays in criminal proceedings, and that the goal of this bill in attempting to reduce the frequency of judicial stays arising from unreasonable delay in the criminal justice system cannot be achieved without significant and strategic increases at both the federal and provincial levels. There is also a need for improved programs to track data to measure the successes and weaknesses of this bill's measures relating to unreasonable delay.

Bill C-16 should not be treated as self-executing. Effective implementation requires filling judicial vacancies, creating more judge positions, hiring more Crown prosecutors, increasing courtroom resources and related support services, increasing funding for legal aid, developing digital evidence capacity, improving rapid response coordination, and ensuring comprehensive and sustained education and training programs for law enforcement officers and Crown prosecutors.

### **The Overrepresentation of Indigenous and Black Communities**

The committee heard testimony that, in addition to legislating, other actions must be taken to counteract what was pointed out in the Gender-Based Analysis Plus for Bill C-16 regarding the overrepresentation of Black and Indigenous peoples in the criminal justice system, both as accused and as victims. The committee wishes to highlight some of the recommendations heard from witnesses in this regard, particularly advocates for Indigenous and Black communities.

### **Supports sociaux pour les victimes et les survivants**

Le comité tient également à souligner qu'une augmentation des ressources consacrées aux services de soutien social, en particulier dans les communautés éloignées, est nécessaire pour réduire les cas de violence, de coercition et de contrôle entre partenaires intimes. Une augmentation significative des ressources communautaires, ainsi qu'un meilleur accès à celles-ci, y compris dans des langues autres que les langues officielles, sont nécessaires pour permettre aux victimes et aux personnes survivantes de renforcer leur confiance envers les forces de l'ordre et de faire face aux difficultés et aux incertitudes liées aux procédures pénales. Cela revêt une importance particulière pour les femmes, les Autochtones, les Noirs et les autres communautés racialisées.

Le comité a entendu les témoignages d'universitaires et de professionnels de terrain qui ont souligné la nécessité d'un financement plus important pour les organismes et les prestataires de services qui assurent la sécurité des femmes. Il existe un besoin urgent et impérieux de renforcer les moyens mis à la disposition des victimes et des survivants. Financer des logements sûrs et abordables, des services de garde d'enfants, des services aux femmes et répondre à leurs besoins quotidiens facilitera la sortie des femmes d'une relation abusive. Des associations telles que les services d'aide aux victimes au niveau local et les foyers d'accueil sauvent la vie des femmes.

### **Ressources pour le système judiciaire**

Le comité souligne un thème récurrent qui est ressorti des témoignages d'un large éventail de témoins au cours de son étude sur ce projet de loi : il est nécessaire de disposer de ressources accrues pour faire face à la tendance croissante aux retards dans les procédures pénales, et l'objectif de ce projet de loi, qui vise à réduire la fréquence des suspensions judiciaires résultant de retards déraisonnables dans le système de justice pénale, ne peut être atteint sans des augmentations significatives et stratégiques tant au niveau fédéral que provincial. Il est également nécessaire d'améliorer les programmes de suivi des données afin d'évaluer les succès et les faiblesses des mesures prévues par ce projet de loi en matière de retards déraisonnables.

Le projet de loi C-16 ne devrait pas être considéré comme étant d'application automatique. Une mise en œuvre efficace nécessite de pourvoir les postes vacants au sein du système judiciaire, de créer davantage de postes de juges, d'embaucher davantage de procureurs de la Couronne, de renforcer les ressources des salles d'audience et des services d'appui connexes, d'augmenter le financement de l'aide juridique, de développer des capacités en matière de preuves numériques, d'améliorer la coordination des interventions rapides, ainsi que de garantir des programmes complets et pérennes d'éducation et de formation destinés aux agents des forces de l'ordre et aux procureurs de la Couronne.

### **La surreprésentation des communautés autochtones et noires**

Le comité a entendu des témoignages selon lesquels, outre l'adoption de mesures législatives, d'autres actions doivent être entreprises pour remédier à ce qui a été souligné dans L'Analyse comparative entre les sexes Plus touchant projet de loi C-16, à savoir la surreprésentation des personnes noires et autochtones dans le système de justice pénale, que ce soit comme accusés ou comme victimes. Le comité tient à mettre de l'avant certaines des recommandations formulées à cet égard par les témoins, en particulier les défenseurs des communautés autochtones et noires.

The committee heard that important criminal justice reforms must recognize systemic racism, the disproportionate rates of intimate partner violence, and the significant overlap and compounding risk of victimization and criminalization.

The committee heard that Indigenous law needs to be particularly and specifically articulated, consulted, and applied in Canadian legislation. As noted by a leading Indigenous lawyer in her brief, Bill C-16 lacks an Indigenous framework for implementation and oversight. She noted that the bill does not meaningfully engage Indigenous legal orders, diversion programs, restorative justice initiatives or Indigenous community-based responses to violence.

The committee heard a call for increased funding for Crown Witness Coordinators, who serve to bridge the cultural gap between the court system and Indigenous victims and witnesses in the North, so that there is more contact than three times per year when the court circuit goes to remote communities. The committee heard calls for mandatory nationwide intersectional anti-bias and cultural competency training for police forces and Crown prosecutors. It heard a need for dedicated funding for Black-led, culturally responsive organizations to manage restorative justice services and victim support frameworks.

In addition to the above list, the Indigenous Justice Strategy and the Black Justice Strategy offer tangible recommendations that have been created through thoughtful consultation and research. These strategies need to be incorporated into legislation, funded, and implemented.

### Monitoring and Review

The committee encourages the Minister of Justice to review the amendments to the *Criminal Code* proposed by Bill C-16 within five years of the coming into force of its final measures, and in consultation with victims and survivors, gender-based violence advocates, Indigenous organizations and other legal system actors, to determine its effectiveness in protecting victims from harm while avoiding the criminalization of victims and survivors of intimate partner violence.

The committee encourages the Minister of Justice to monitor implementation of the provisions described as addressing femicide, including through the collection of disaggregated data, and to consult with gender-based violence advocates on future legislative amendments if these provisions are applied in a manner that criminalizes victims of intimate partner violence or fails to meaningfully recognize femicide.

Le comité a entendu que les réformes importantes de la justice pénale doivent tenir compte du racisme systémique, des taux disproportionnés de violence entre partenaires intimes, ainsi que du chevauchement important et du risque accru de victimisation et de criminalisation.

Le comité a entendu que le droit autochtone doit être expressément et spécifiquement énoncé, faire l'objet de consultations et être appliqué dans la législation canadienne. Comme l'a souligné une éminente avocate autochtone dans son mémoire, le projet de loi C-16 ne prévoit pas de cadre autochtone pour sa mise en œuvre et son suivi. Elle a fait remarquer que le projet de loi ne tient pas suffisamment compte des ordres juridiques autochtones, des programmes de déjudiciarisation, des initiatives de justice réparatrice ni des réponses communautaires autochtones face à la violence.

Le comité a pris connaissance d'un appel en faveur d'une augmentation du financement destiné aux coordinateurs des témoins de la Couronne, dont le rôle est de combler le fossé culturel entre le système judiciaire et les victimes et témoins autochtones du Nord, afin que les contacts ne se limitent pas à trois fois par an, lorsque la tournée judiciaire se rend dans les communautés les plus éloignées. Le comité a pris connaissance des demandes visant à instaurer, à l'échelle nationale, une formation obligatoire, intersectionnelle, contre les préjugés et axée sur la compétence culturelle, à l'intention des forces de police et des procureurs de la Couronne. Il a également pris note de la nécessité d'allouer des fonds spécifiques à des organisations dirigées par des personnes noires et sensibles aux spécificités culturelles, afin qu'elles puissent gérer les services de justice réparatrice et les dispositifs d'accompagnement des victimes.

Outre la liste ci-dessus, la Stratégie pour la justice autochtone et la Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires proposent des recommandations concrètes, élaborées à l'issue de consultations approfondies et de travaux de recherche rigoureux. Ces stratégies doivent être intégrées dans la législation, dotées de moyens financiers et mises en œuvre.

### Surveillance et réexamen

Le comité encourage le ministre de la Justice à réexaminer les modifications au *Code criminel* proposées par le projet de loi C-16 dans un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de ses dispositions dernières, et ce, en consultation avec les victimes et les personnes survivantes, les défenseurs de la lutte contre la violence basée sur le genre, les organisations autochtones et d'autres acteurs du système judiciaire, afin d'évaluer leur efficacité à protéger les victimes et les personnes survivantes tout en évitant la criminalisation des victimes et personnes survivantes de la violence entre partenaires intimes.

Le comité encourage le ministre de la Justice à surveiller la mise en œuvre des dispositions censées traiter du féminicide, notamment par la collecte de données ventilées. Il serait bon de consulter les défenseurs de la lutte contre la violence basée sur le genre au sujet de futures modifications législatives si ces dispositions sont appliquées d'une manière qui criminalise les victimes de violence entre partenaires intimes ou qui ne reconnaît pas de manière significative le féminicide.

Parliament should seek annual reporting from federal, provincial, and territorial authorities on coercive control charges, prosecutions, convictions, withdrawals, stays, victim demographics, accused demographics, and regional variation.

Given the Canadian Civil Liberties Association's concerns, Parliament should monitor whether Bill C-16's delay provisions reduce trauma for complainants or weaken meaningful protections to ensure timely trials.

The majority of committee members support the following observations:

#### **Mandatory Minimum Sentences**

The committee notes that a sentencing regime that permits departure from a minimum sentence only where the sentence would amount to cruel and unusual punishment may still require judges to impose sentences that are disproportionate in the circumstances.

The committee encourages the Minister of Justice to review and consider future amendments, including permitting departure from mandatory minimum sentences disproportionate to the gravity of the offence or degree of responsibility of the individual, to strengthen the constitutionality of mandatory minimum sentences as well as their coherence with section 718.2(e) of the *Criminal Code* and Canada's commitments to the Calls to Action of the Truth and Reconciliation Commission, the Calls for Justice of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, as well as the government's Black Justice Strategy.

#### **Femicide and First-Degree Murder**

The committee notes the concerns raised by witnesses that a provision described as addressing femicide, but that is not expressly gendered, could have adverse effects on victims and survivors of intimate partner violence who use lethal force to repel their abusers. The committee also notes that additional pathways to first-degree murder could increase pressure on some victims to plead guilty to second-degree murder, in addition to existing pressures to plead guilty to manslaughter.

#### **Comprehensive *Criminal Code* Reform**

The committee has reported in the past about how the *Criminal Code* has been amended in a piecemeal manner for many decades and has become cumbersome, sometimes repetitive or inconsistent, and is in need of comprehensive reform (see, for instance, the committee's 2017 report *Delaying Justice is Denying Justice* at pages 41 to 43).

The committee notes the potential for the Law Commission of Canada to undertake a comprehensive review, which should include a study of all provisions in the Code that pertain to

Le Parlement devrait exiger des autorités fédérales, provinciales et territoriales qu'elles lui remettent chaque année un rapport sur les accusations, les poursuites, les déclarations de culpabilité, les retraits et les arrêts des procédures liés à l'infraction de contrôle coercitif, ainsi que sur les caractéristiques démographiques des victimes et des personnes accusées et les variations régionales observées.

Compte tenu des préoccupations soulevées par l'Association canadienne des libertés civiles, le Parlement devrait vérifier si les dispositions du projet de loi C-16 relatives au report des procès permettent de réduire le traumatisme subi par les plaignants ou si elles affaiblissent les protections essentielles visant à garantir que les procès se déroulent dans des délais raisonnables.

La majorité des membres du comité souscrivent aux observations suivantes :

#### **Peines minimales obligatoires**

Le comité fait également remarquer qu'un régime de détermination de la peine qui n'autorise à s'écarter d'une peine minimale que lorsque celle-ci reviendrait à un traitement cruel et inhabituel peut néanmoins contraindre les juges à prononcer des peines disproportionnées au regard des circonstances.

Le comité encourage le ministre de la Justice à examiner et à envisager des modifications futures, notamment en autorisant la dérogation aux peines minimales obligatoires disproportionnées par rapport à la gravité de l'infraction ou au degré de responsabilité de l'individu, afin de renforcer la constitutionnalité des peines minimales obligatoires ainsi que leur cohérence avec l'article 718.2(e) du *Code criminel* et les engagements du Canada à l'égard des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ainsi que la stratégie du gouvernement en matière de justice pour la communauté noire.

#### **Féminicide et meurtre au premier degré**

Le comité prend note des préoccupations soulevées par les témoins selon lesquelles une disposition présentée comme visant le féminicide, mais qui n'est pas précisée en fonction du genre, pourrait avoir des effets néfastes sur les victimes et les personnes survivantes de violence entre partenaires intimes qui recourent à la force meurtrière pour repousser leurs agresseurs. Le comité note également que l'ajout de nouveaux chefs d'accusation de meurtre au premier degré pourrait accroître la pression exercée sur certaines victimes pour qu'elles plaident coupables de meurtre au deuxième degré, en plus des pressions existantes les incitant à plaider coupables d'homicide involontaire.

#### **Réforme approfondie du *Code criminel***

Le comité a déjà dénoncé le fait que, depuis des décennies, le *Code criminel* est modifié à la pièce, qu'il est devenu trop lourd, parfois même répétitif et contradictoire, et qu'il devait faire l'objet d'une réforme approfondie (voir, par exemple, le rapport de 2017 du comité intitulé *Justice différée, justice refusée*, aux pages 47 à 49).

Selon le comité, la Commission du droit du Canada pourrait soumettre le *Code criminel* à un examen exhaustif, lequel devrait notamment s'intéresser à l'ensemble des dispositions qui traitent

violence against women, in particular intimate partner violence — including those added via Bill C-16 — as well as a review of applicable sanctions in cases involving violence against women and the underlying values of such sanctions.

The committee urges the Government of Canada to work with provinces and territories to collectively take further, urgent action to address violence against women and to support victims and survivors of intimate partner violence.

*(Pursuant to the order adopted by the Senate on June 15, 2026, the bill was placed on the Orders of the Day for third reading at the next sitting.)*

### **Tabling of Reports from Interparliamentary Delegations**

The Honourable Senator MacDonald tabled the following:

Report of the Canada–United States Inter-Parliamentary Group, Congressional Visit, Washington, D.C., United States of America, March 17 to 19, 2026.—Sessional Paper No. 1/45-1190.

○ ○ ○

The Honourable Senator Galvez tabled the following:

Report of the Canadian Section of ParlAmericas, GLOBE COP27 Legislators Summit, Sharm el-Sheikh, Egypt, from November 6 to 18, 2022.—Sessional Paper No. 1/45-1191.

Report of the Canadian Section of ParlAmericas, 7th Gathering of ParlAmericas Open Parliament Network, Santiago, Chile, from April 20 to 22, 2023.—Sessional Paper No. 1/45-1192.

Report of the Canadian Section of ParlAmericas, 7th Gathering of the Parliamentary Network on Climate Change and 15th Gathering of the Parliamentary Network for Gender Equality, Mexico City, Mexico, from September 27 to 29, 2023.—Sessional Paper No. 1/45-1193.

Report of the Canadian Section of ParlAmericas, Bilateral Visit to Costa Rica and Dominican Republic, San José, Costa Rica and Santo Domingo, Dominican Republic, from March 11 to 15, 2024.—Sessional Paper No. 1/45-1194.

Report of the Canadian Section of ParlAmericas, 8th Gathering of the Parliamentary Network on Climate Change and 16th Gathering of the Parliamentary Network for Gender Equality, San José, Costa Rica, from October 23 to 25, 2024.—Sessional Paper No. 1/45-1195.

Report of the Canadian Section of ParlAmericas, Bilateral Mission, Guatemala City, Guatemala, from November 13 to 15, 2024.—Sessional Paper No. 1/45-1196.

de violence contre les femmes, et plus particulièrement de violence entre partenaires intimes, y compris celles ajoutées par le projet de loi C-16, ainsi qu'aux sanctions applicables en cas de violence contre les femmes et aux valeurs qui sous-tendent ces sanctions.

Le comité presse le gouvernement du Canada de s'attaquer de toute urgence et de manière plus vaste, en collaboration avec les provinces et les territoires, à la violence contre les femmes et de mieux soutenir les victimes et les survivantes de violence entre partenaires intimes.

*(Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 15 juin 2026, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.)*

### **Dépôt de rapports de délégations interparlementaires**

L'honorable sénateur MacDonald dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, Visite au congrès, Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique), du 17 au 19 mars 2026.—Document parlementaire n° 1/45-1190.

○ ○ ○

L'honorable sénatrice Galvez dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas, Sommet des législateurs pour la GLOBE COP27, Charm el-Cheikh (Égypte), du 6 au 18 novembre 2022.—Document parlementaire n° 1/45-1191.

Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas, 7<sup>e</sup> rencontre du Réseau pour un parlement ouvert, Santiago (Chili), du 20 au 22 avril 2023.—Document parlementaire n° 1/45-1192.

Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas, 7<sup>e</sup> rencontre du Réseau parlementaire sur le changement climatique et 15<sup>e</sup> rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres, Mexico (Mexique), du 27 au 29 septembre 2023.—Document parlementaire n° 1/45-1193.

Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas, Visite bilatérale au Costa Rica et République dominicaine, San José (Costa Rica) et Santo Domingo (République dominicaine), du 11 au 15 mars 2024.—Document parlementaire n° 1/45-1194.

Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas, 8<sup>e</sup> rencontre du Réseau parlementaire sur le changement climatique et 16<sup>e</sup> rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres, San José (Costa Rica), du 23 au 25 octobre 2024.—Document parlementaire n° 1/45-1195.

Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas, Mission bilatérale, Ville de Guatemala (Guatemala), du 13 au 15 novembre 2024.—Document parlementaire n° 1/45-1196.

## QUESTION PERIOD

The Senate proceeded to Question Period.

## ORDERS OF THE DAY

### GOVERNMENT BUSINESS

#### Bills – Third Reading

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Clement, seconded by the Honourable Senator Kingston, for the third reading of Bill S-6, A fourth Act to harmonize federal law with the civil law of Quebec and to amend certain Acts in order to ensure that each language version takes into account the common law and the civil law.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read for the third time.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, to which it desires its concurrence.

#### Reports of Committees – Other

Orders No. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 and 19 were called and postponed until the next sitting.

#### Motions

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

#### Inquiries

Orders No. 1 and 2 were called and postponed until the next sitting.

---

Ordered, That the sitting be suspended to reassemble at the call of the chair, with a five-minute bell.

*(Accordingly, at 3:33 p.m., the sitting was suspended.)*

At 4 p.m., the sitting resumed.

## PÉRIODE DES QUESTIONS

Le Sénat procède à la période des questions.

## ORDRE DU JOUR

### AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

#### Projets de loi – Troisième lecture

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Clement, appuyée par l'honorable sénatrice Kingston, tendant à la troisième lecture du projet de loi S-6, Loi n° 4 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil du Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi pour lequel il sollicite son agrément.

#### Rapports de comités – Autres

Les articles n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 19 sont appelés et différés à la prochaine séance.

#### Motions

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

#### Interpellations

Les articles n<sup>os</sup> 1 et 2 sont appelés et différés à la prochaine séance.

---

Ordonné : Que la séance soit suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence, et que la sonnerie pour la convocation des sénateurs se fasse entendre pendant cinq minutes.

*(En conséquence, à 15 h 33, la séance est suspendue.)*

À 16 heures, la séance reprend.

## COMMITTEE OF THE WHOLE

At 4 p.m., pursuant to the order adopted on June 16, 2026, the Senate was suspended during pleasure and resolved into a Committee of the Whole to consider the subject matter of Bill C-26, An Act to authorize certain payments to be made out of the Consolidated Revenue Fund for the purpose of improving housing supply, the Honourable Senator Cormier in the Chair.

—*In the Committee*—

Pursuant to the order adopted on June 16, 2026, the Honourable Gregor Robertson, P.C., M.P., Minister of Housing and Infrastructure and Minister responsible for Pacific Economic Development Canada, was escorted to a seat in the Senate Chamber.

Debate.

It was agreed that the chair report to the Senate that the witness had been heard.

\_\_\_\_\_

The sitting of the Senate resumed.

The Chair of the Committee stated that the Committee had examined the subject matter of Bill C-26, An Act to authorize certain payments to be made out of the Consolidated Revenue Fund for the purpose of improving housing supply, and had directed him to report the same to the Senate.

## MESSAGES FROM THE HOUSE OF COMMONS

A message was brought from the House of Commons in the following words:

Wednesday, June 17, 2026

*EXTRACT, —*

That a message be sent to the Senate to acquaint their Honours that the House has concurred in the amendment made by the Senate to Bill C-9, An Act to amend the Criminal Code (hate propaganda, hate crime and access to religious or cultural places).

*ATTEST*

*Le greffier de la Chambre des communes*

Eric Janse

*Clerk of the House of Commons*

o o o

## COMITÉ PLÉNIER

À 16 heures, conformément à l'ordre adopté le 16 juin 2026, le Sénat est suspendu à loisir et se constitue en comité plénier afin d'étudier la teneur du projet de loi C-26, Loi autorisant certains paiements sur le Trésor pour améliorer l'offre de logements, sous la présidence de l'honorable sénateur Cormier.

—*En Comité*—

Conformément à l'ordre adopté le 16 juin 2026, l'honorable Gregor Robertson, c.p., député, ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, est conduit à un siège dans la salle du Sénat.

Débat.

Il est convenu que le président fasse rapport au Sénat du fait que le témoin a été entendu.

\_\_\_\_\_

La séance du Sénat reprend.

Le président du comité déclare que le comité a étudié la teneur du projet de loi C-26, Loi autorisant certains paiements sur le Trésor pour améliorer l'offre de logements, et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat.

## MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet au Sénat un message dont voici le texte :

Le mercredi 17 juin 2026

*EXTRAIT, —*

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a agréé l'amendement apporté par le Sénat au projet de loi C-9, Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse, crime haineux et accès à des lieux religieux ou culturels).

*ATTESTÉ*

o o o

A message was brought from the House of Commons with Bill C-26, An Act to authorize certain payments to be made out of the Consolidated Revenue Fund for the purpose of improving housing supply, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

*(Pursuant to the order adopted by the Senate on June 16, 2026, the bill was placed on the Orders of the Day for second reading now.)*

Second reading of Bill C-26, An Act to authorize certain payments to be made out of the Consolidated Revenue Fund for the purpose of improving housing supply.

The Honourable Senator McBean moved, seconded by the Honourable Senator MacAdam, that the bill be read for the second time.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read for the second time.

*(Pursuant to the order adopted by the Senate on June 16, 2026, the bill was placed on the Orders of the Day for third reading at the next sitting.)*

## ADJOURNMENT

At 5:33 p.m., pursuant to the order adopted by the Senate on June 11, 2026, the Senate adjourned until 1:30 p.m., tomorrow.

## DOCUMENTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 14-1(7)

Fifth report of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, entitled *Local News Matters: Rethinking CBC/Radio-Canada's Role in a Changing Media Landscape*, deposited with the Clerk of the Senate on June 17, 2026, pursuant to the order adopted by the Senate on September 24, 2025.—Sessional Paper No. 1/45-1184S.

Report of the Conflict of Interest and Ethics Commissioner on activities in relation to the *Conflict of Interest Act* for the fiscal year ended March 31, 2026, pursuant to the *Parliament of Canada Act*, R.S.C. 1985, c. P-1, par. 90(1)(b).—Sessional Paper No. 1/45-1185.

Report of the Office of the Public Sector Integrity Commissioner of Canada for the fiscal year ending March 31, 2026, pursuant to the *Public Servants Disclosure Protection Act*, S.C. 2005, c. 46, sbs. 38(4).—Sessional Paper No. 1/45-1186.

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-26, Loi autorisant certains paiements sur le Trésor pour améliorer l'offre de logements, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

*(Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 16 juin 2026, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture maintenant.)*

Deuxième lecture du projet de loi C-26, Loi autorisant certains paiements sur le Trésor pour améliorer l'offre de logements.

L'honorable sénatrice McBean propose, appuyée par l'honorable sénatrice MacAdam, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

*(Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 16 juin 2026, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.)*

## LEVÉE DE LA SÉANCE

À 17 h 33, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 11 juin 2026, le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.

## DOCUMENTS DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA GREFFIÈRE DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14-1(7) DU RÈGLEMENT

Cinquième rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, intitulé *L'actualité locale ça compte : repenser le rôle de CBC/Radio Canada dans un paysage médiatique en mutation*, déposé auprès de la greffière du Sénat le 17 juin 2026, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 24 septembre 2025.—Document parlementaire n° 1/45-1184S.

Rapport du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique sur les activités ayant trait à la *Loi sur les conflits d'intérêts* pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, L.R.C. 1985, ch. P-1, al. 90(1)(b).—Document parlementaire n° 1/45-1185.

Rapport du Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, L.C. 2005, ch. 46, par. 38(4).—Document parlementaire n° 1/45-1186.

**Changes in Membership of Committees  
Pursuant to Rule 12-5****Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy**

The Honourable Senator McNair replaced the Honourable Senator McBean (*June 17, 2026*).

**Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration**

The Honourable Senator Arnold replaced the Honourable Senator Boehm (*June 17, 2026*).

The Honourable Senator Boehm replaced the Honourable Senator Mohamed (*June 17, 2026*).

**Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs**

The Honourable Senator Dalphond replaced the Honourable Senator Dhillon (*June 17, 2026*).

The Honourable Senator Hébert replaced the Honourable Senator Oudar (*June 17, 2026*).

**Modifications de la composition des comités  
conformément à l'article 12-5 du Règlement****Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie**

L'honorable sénateur McNair a remplacé l'honorable sénatrice McBean (*le 17 juin 2026*).

**Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration**

L'honorable sénatrice Arnold a remplacé l'honorable sénateur Boehm (*le 17 juin 2026*).

L'honorable sénateur Boehm a remplacé l'honorable sénatrice Mohamed (*le 17 juin 2026*).

**Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles**

L'honorable sénateur Dalphond a remplacé l'honorable sénateur Dhillon (*le 17 juin 2026*).

L'honorable sénatrice Hébert a remplacé l'honorable sénatrice Oudar (*le 17 juin 2026*).